

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2022 de l'Association du quartier de Bourguillon
Jeudi 9 juin mai 2022, 20.00 à 21.50, Salle inférieure des Brancardiers, rue Elénoire-Niquille

Présent.e.s : Comité : Florian Buchter (FB), Grégory Grin (GG), Odile Hamoir (OH), Andreas Hayoz (AH), Frédéric Jorand (FJ), Pascal Meuwly (PM), Franziska Schumacher (FS), Nicolas Tapia (NT)
 Présent.e.s membres : 15 présents, et M. Nobs conseiller communal
 Excusé.e.s : Sabine Guisy, Christian Delaloye, Markus Schär, Pascal Favre

I – Information	D – Discussion	A – Action	V – Vote
-----------------	----------------	------------	----------

Les co-président.e.s souhaitent la bienvenue à tous. Une minute de silence pour les défunts et les membres en difficultés du quartier.

Les co-président.e.s proposent de faire un tour de table pour présenter ce qui été qui a fait depuis la dernière AG du mois de novembre 2021.

1. Ordre du jour et procès-verbal

Pt.	Quoi	
I		
	1. Ordre du jour et procès-verbal	1
	2. Désignation des scrutateurs.trices.....	1
	3. Admissions	1
	4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021	1
	5. Rapports d'activités des co-président.e.s et des membres du comité	1
	Gestion de l'Association	1
	Activités / animations.....	1
	Défense des intérêts et représentation	2
	6. Rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes	2
	7. Activités en cours et à venir, budget	2
	Boîte à livres – Bücherbox	2
	17 septembre 2022 : Pétanque 12 ^e tournoi	2
	27 novembre 2022 : Illumination du sapin et concert	2
	8. Divers – Questions au CC Pierre-Olivier Nobs.....	2

2. Désignation des scrutateurs.trices

Pt.	Quoi
V	Mr Sébastien Criccione

3. Admissions

Pt.	Quoi
V	Samuel Baeriswyl et famille

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021

Pt.	Quoi
V	PV posté en ligne. Approuvé à l'unanimité

5. Rapports d'activités des co-président.e.s et des membres du comité

Pt.	Quoi
	Gestion de l'Association
I	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de congés de Jean-Frédéric Python ▪ Constitution du nouveau comité ▪ Digitalisation de la gestion de l'Association ▪ Premières réflexions sur la refonte du site web et le développement des réseaux sociaux
	Activités / animations
I	Illumination du sapin et concert : 28 novembre 2021 avec un concert et environ 70 personnes pour partager un vin chaud et des gâteaux autour du sapin offert par la Bourgeoisie (résumé Nicolas Tapia)
I	Organisation Fêtes des voisins : 20 mai 2022. Deux endroits (place de jeux, Place G Sickinger et E Niquille) avec une cinquantaine de personnes. Merci à la Ville pour les infrastructures.



Défense des intérêts et représentation
<ul style="list-style-type: none">▪ Concernant le chemin du Breitfeld, cela sera notre prochain chantier. Nous avons commencé par le Sentier des Falaises.▪ 18 janvier 2022 : lettre à l'attention de Mme la CC Woeffray Burgener pour demander la <u>mise en état du Sentier des Falaises</u>▪ 24 janvier 2022 : accusée de réception▪ Mai 2022 : début des travaux... donc en bonne voie.

6. Rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Pt.	Quoi
I	Comptes révisés et approuvés par les réviseurs. Décharge donnée au caissier à l'unanimité

7. Activités en cours et à venir, budget

Pt.	Quoi
I	Boîte à livres – Bücherbox
	<ul style="list-style-type: none">▪ Un projet est présenté à l'assemblée. Il conviendra de demander l'autorisation pour l'endroit et pour poser la boîte au sol.▪ L'assemblée approuve à l'unanimité le budget proposé.
	17 septembre 2022 : Pétanque 12^e tournoi
	27 novembre 2022 : Illumination du sapin et concert
	<ul style="list-style-type: none">▪ Concert : Zoë Mè à 18h

8. Questions au CC Pierre-Olivier Nobs

Pt.	Quoi
	M. le CC Nobs explique en préambule qu'il va répondre à nos questions ou s'en faire le relais auprès des personnes compétentes.
	1. Prolongement du chemin du Breitfed jusqu'à la Schurra, où en est le projet ? Pas d'avancée mais des discussions positives sur ce sujet ont déjà été menées. A suivre.
	2. Projet immobilier dans la parcelle en face de Waeber : quel est le rôle de la ville dans ce projet de la Bourgeoisie ? La Bourgeoisie porte le projet et le Conseil Général surveille et conseille.
	3. Quel est le délai prévu ? Pour le moment c'est l'étape de la démarche participative du quartier et le 7 juillet vernissage. 2025-2026 pour la réalisation.
	4. Sous quelle forme ce projet sera fait ? Un jury a été constitué dont un membre de l'Association a fait partie. Des critères écologiques ont été retenus pour l'appel d'offre. Le projet retenu sera présenté à la population le 7 juillet. L'offre des transports publics sera-t-elle augmentée ? Pour le moment il n'y a rien au programme.
	5. Où en sont les travaux sur la sécurité routière du quartier ? Le service de la Mobilité réfléchit à la sécurité de la traversée du quartier, des traversées (passages piétons) et des abris de bus, ce qui nécessite des accords avec des propriétaires privés. Ce projet fait avec le secteur Urbanisme, est bien avancé et en bonne voie, mais il y a encore du travail.



6. Piste cyclable sécurisée et indépendante des voies de circulation entre Bourguillon et le pont de Zaehringen ?

M Nobs : il n'a pas la réponse, mais précise que le statut de la route est cantonal, donc il faut écrire à la DIME, au canton.

G Grin : la Ville ne peut-elle pas représenter ou appuyer ces demandes ?

M Nobs : il faut une étude d'ingénieur pour le gabarit, ou baisser le régime de vitesse car en baissant la vitesse, les marges de sécurité baissent et il y aurait assez de largeur de route pour faire ces arrangements. Une délégation peut venir présenter un projet et sera appuyer par la Ville

G Grin : appuie le fait qu'il faut que la Ville soutienne le projet car une Association ne peut pas aller voir le Canton si elle n'a pas un soutien officiel de la Commune.

M Nobs propose de venir dans le département de la Police locale et mobilité avec une délégation de l'Association. On regarde ensemble s'il y a la possibilité de faire quelque chose, le cas échéant, le Conseil Communal soutiendra le projet.

G Grin rappelle que cette route va passer de 8 à 12000 voitures par jour dans un futur proche. Nos demandes sont donc amplement justifiées car actuellement c'est déjà dangereux. Il faut innover, il y a des sentiers pour dévier les trajets de la mobilité douce qui pourraient facilement être adaptés ou mis en place.

7. Piste cyclable entre Bourguillon et Marly, où en est-on ? C'est un tronçon très dangereux pour la mobilité douce

M Nobs : ce n'est pas de la compétence de la Ville ni de son dicastère à lui particulièrement. Une partie déjà faite. Il faut consulter JF Steiert.

8. Il y a un sentiment de « mise à l'écart du quartier » de la vie public de la Commune, que pourrait faire la Ville pour corriger cela ?

M Nobs : le bureau de la cohésion sociale planche sur une « politique des quartiers » dans laquelle Bourguillon sera incluse et invite à un dialogue. Il précise qu'avant la Covid, plus de 800 autorisations pour des manifestations ont été données. Ces manifestations sont portées par des associations et non des initiatives de la Ville, sauf un tout petit nombre

G Grin demande que la Ville nous aide un peu car nous sommes aussi une petite Association qui n'a pas les ressources des associations des « grands quartiers de la Ville »

M Nobs précise que le tour de Romandie est passé à Bourguillon, que c'est une belle manifestation

9. Est-ce possible d'avoir une synchronisation des horaires des bus avec les trains vers Lausanne ? À une minute près systématiquement.

G Grin résume la réponse des TPF à ce propos : le 124 permet de prendre le train vers Lausanne, mais il y en a très peu par jour. Pour le 127 c'est malheureusement impossible à cause de la correspondance à Planfayon. De plus, pour prendre un train il faut 4 mn de battements, donc 1mn c'est de toute façon trop court.

10. Les derniers bus du soir ne doivent-ils pas attendre si les trains ont du retard ?

Réponse des TPF : du dimanche au jeudi, les bus retardent leur départ de max 15 mn et du vendredi au samedi de 5mn car il y a toujours les bus de nuit. Si ces retards de départ ne sont pas respectés alors il faut remonter l'info au TPF.

F Schumacher précise que les trains du soir ont régulièrement du retard, que les bus attendent peu. On peut naturellement prendre un taxi, oui, mais c'est cher et contraignant.

M Nobs propose que l'Association écrivent au TPF avec copie au Conseil Communal. Il nous donne un document-modèle pour le PV.



11. Il y a malgré tout encore un manque dans l'offre des transports publics, par exemple, le 124 ne passe pas le we et 1/3 du quartier est hors catégorie des couvertures TPF.

M Nobs précise que c'est l'Agglo qui commande les transports publics urbains des 10 communes. Pour renforcer les pouvoirs de la Ville, il faut travailler avec les communes voisines pour une meilleure desserte. Mais la commune de Fribourg n'a que 3 membres (qui travaillent) dans l'Agglo et donc la Ville a peu de poids dans les décisions, pourtant c'est elle qui paie largement le plus. Il ajoute que les autres communes avaient effectivement du retard à rattraper au niveau des TPF. Donc, pour lui, la solution doit passer par « le grand Fribourg ».

Un membre de l'Association précise que depuis quelques années, il y a une amélioration qu'il faut souligner, grâce à la ligne 124. Un autre membre objecte que ce n'est pas pour Bourguillon, c'est pour la desserte de la Singine ...

M Nobs ajoute que Bourguillon a trop peu d'habitants pour avoir une vraie connexion aux 15 mn ou 30 mn. Concernant la non-couverture d'1/3 du quartier, il faut peut-être passer par des innovations technologiques pour le ou les derniers km, tels que vélo, trottinette ou voiture autonome vers les axes bien desservis.

G Grin admet que Bourguillon est un petit quartier avec peu de votants, mais les habitants, surtout les jeunes, devraient avoir droit au même traitement que les habitants des autres quartiers de la Ville. Un membre rappelle que dans le quartier de l'Auge, il y a un bus toutes les 15 mn, c'est donc possible.

M Nobs précise qu'il y a plus d'habitants dans l'Auge, des restaurants, une piscine, et que les bus sont toujours pleins, c'est une question de densité. Et, de plus, ce sont des petits bus, il en faut donc plus.

12. Le Petit Train touristique de Fribourg a-t-il un contrat avec la ville ?

M Nobs explique que c'est un contrat entre Fribourg Tourisme et une société propriétaire du Petit Train. L'Agglo donne le mandat et la Ville donne une concession et un préavis sur le trajet, horaires etc... comme par exemple sur son mode de propulsion qui, actuellement fait trop de bruit et pollue. Il est donc demandé à la DIME de tenir compte des recommandations de la Ville, notamment à ce propos.

Un membre demande s'il ne serait pas possible que les enfants puissent le prendre s'il n'est pas plein.

M Nobs suggère d'écrire à Fribourg tourisme.

13. Lorette est devenu un haut lieu de « rencontre jeunes » avec littering et insécurité piétonne et routièrè. Surtout depuis la Covid. Consommation de Marijuana et d'alcool et le point de vue, très beau, est devenu un spot connu pour « boire un verre »

M Nobs admet que depuis la Covid les jeunes ont voulu se retrouver. Mais il informe qu'il n'a pas reçu de plaintes de cette zone. Idem à la Police cantonale, pas de constat négatif ou dangereux, il comprend le sentiment que peuvent avoir les habitants, mais cela ne semble pas justifié. Il va transmettre nos doléances aux services concernés.

G Grin observe qu'on peut consommer et s'en procurer de toutes sortes. G Grin ajoute que l'on voit toujours les mêmes voitures stationnant là. Il précise également que l'on entend le soir, des véhicules circulant à des vitesses vraiment impressionnantes.

M Nobs répond qu'il va donner l'info à la police concernant les vitesses excessives et les trafics supposés. Il ajoute que depuis 2017, les contrôles radar se sont multipliés en Ville et de nouveaux radars ont été achetés. Il va indiquer le Beau-Chemin comme route à contrôler avec des radars.

14. Travaux axe Bourguillon-Marly,

M Nobs annonce des travaux importants sur la route du 20 juin au 16 septembre. Une déviation via Tentlingen sera mise en route.



<p>15. A propos du littering, des initiatives pour inciter au respect sont-elles prévues ?</p> <p>M Nobs répond par l'affirmative. Des modifications légales ont été faites tels que donner des amendes directement si l'auteur est pris sur le fait par la police communale. Si l'auteur refuse de donner son identité, il faudra quand même faire intervenir la police cantonale.</p>
<p>16. Peut-on se parquer en bord des forêts ? au bord de la forêt de Bourguillon, sur Saint-Ours, dans la forêt ? il y a régulièrement des voitures à ces endroits. Pourtant il y a des panneaux interdisant les non riverains. Comment faire respecter cette interdiction ?</p> <p>M Nobs répond que s'il y a trop de véhicules, il faut appeler la police cantonale, surtout s'il y a un souci de visibilité de sécurité. L'Association pourrait relayer cela avec des photos.</p>
<p>Il n'y a plus de question ni de remarque.</p> <p>G Grin remercie Monsieur le Conseiller pour ses interventions et sa préparation à notre Assemblée. Le président des Brancardiens prend la parole, remercie le Conseiller et l'invite au pèlerinage des malades en juin prochain.</p> <p>G Grin clôture l'AG et invite tous à venir prendre un verre.</p>

Franziska Schumacher, PV de l'Assemblée générale